



Bulle d'AIRE

L'AIRE vous propose tous les deux mois un journal à la fois ludique et informatif



Des nouvelles de Maisoncelle

Nous vous avons présenté en juillet 2022 le projet de la Ferme de l'Air libre, à Lusignan (*Bulle d'Aire* n°48). Rebaptisée en 2024 Ferme Emmaüs Maisoncelle, cette structure d'insertion accueille et accompagne des personnes détenues en fin de peine en placement extérieur. Les détenus, logés sur place en hébergement individuel, ont un contrat de travail en insertion (26H / semaine) de 6 à 18 mois, et bénéficient également d'un accompagnement social. Ils travaillent sur une activité de maraîchage, en bio.

L'hébergement est actuellement complet et 4 studios sont en construction, ce qui portera à 12 le nombre de personnes accueillies d'ici la fin 2025.

Un four à pain est également en construction, avec le projet d'ouvrir un fournil en 2026, à destination de la restauration collective.

<https://www.emmaus-maisoncelle.fr/>



Festival « Filmer le travail »

LE TRAVAIL ARTISTIQUE

C'est le thème de la 16^{ème} édition du Festival « Filmer le travail » qui s'est déroulé à Poitiers du 14 au 23 février 2025. La prise en compte du travail des artistes interpelle d'autant plus que les restrictions budgétaires mettent à mal le monde de la culture.

Voici 10 ans que le partenariat créé entre le Centre Pénitentiaire de Poitiers-Vivonne et la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) permet à certaines personnes détenues de constituer un jury dans le cadre de la compétition des courts-métrages. Cet événement propose de comprendre et d'analyser, à travers le 7^{ème} art, la question du travail dans sa dimension intime, sociale et politique.

Dans le cadre des activités socio-culturelles animées par la coordinatrice socio-culturelle, 9 personnes détenues, de 19 à 65 ans (femmes et hommes), venant d'horizons sociaux différents, ont été invitées à participer au visionnage de 4 films documentaires sélectionnés pour la compétition.

La séance de présentation a eu lieu le 9 janvier, avec la projection d'un 1^{er} film, en présence du réalisateur François Perlier et de l'équipe du festival.

Le jury des personnes détenues a voté pour le favori à l'issue de la découverte des autres films les 27/28/30 et 31 janvier.

À la fin de ces séances, une capsule a été enregistrée et a été diffusée lors de la cérémonie de clôture du 22 février au TAP en présence de la responsable du SPIP de Poitiers/Vivonne et de la coordinatrice socio-culturelle.

C'est le film *Saudade dos rio doce*, qui est une rencontre avec ceux qui ont tout perdu, qui a été sélectionné. Pour le groupe qui a participé à ce festival, l'évènement prendra fin le 11 mars au C.P. de Poitiers-Vivonne avec la diffusion de la capsule.

Merci au SPIP et à la coordinatrice socio-culturelle pour cette belle aventure. Puisse-nous espérer que de tels évènements pourront continuer à se produire et à permettre à des personnes détenues, d'horizons d'échanger, de s'écouter, d'envisager l'avenir plus sereinement.

E.P.



AIRE tiendra son assemblée générale le **lundi 26 mai à 18h**, salle Martin Luther King à Poitiers. C'est le moment pour l'association de faire le bilan de l'année écoulée et de prévoir l'avenir ! Vous êtes tous invités.

Assemblée générale de l'UFRAMA

Avant de résumer l'essentiel de cette Assemblée générale, il convient d'expliquer ce qu'est l'UFRAMA (Union des Fédérations Régionales des Associations des Maisons d'Accueil).

Les 1ères Maisons d'Accueil des Familles et Amis des personnes détenues, comme celle qui vous accueille à Vivonne, ont été créées à partir de 1972, à l'initiative d'Associations qui se sont constituées pour répondre aux besoins des familles, pour qu'elles n'attendent pas dehors quel que soit le temps! La naissance progressive des Maisons d'Accueil, y compris dans les DOM-TOM, est à l'origine des FRAMAFAD (Fédérations Régionales des Maisons d'Accueil des Familles et Amis des Détenus).

C'est en l'an 2000 que l'UFRAMA a vu le jour pour regrouper les 9 FRAMAFAD de la France métropolitaine, et chaque année elle tient son Assemblée Générale.

Le samedi 22 mars, 3 bénévoles de AIRE se sont retrouvés à Bagneux (93) au siège de l'UFRAMA, parmi une quarantaine d'autres participants des différentes Maisons d'Accueil de toute la France.

Le rapport d'activités a mis en évidence l'aspect fondamental des relations avec nos partenaires que sont : la Direction de l'Administration Pénitentiaire (D.A.P.), la Direction Générale de la Cohésion Sociale (D.G.C.S.), la Protection Judiciaire de la Jeunesse (P.J.J.), la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), le Contrôleur Général des Lieux de Privation de Libertés (C.G.L.P.L.), la Fédération des Relais Enfants Parents (F.R.E.P.).

Il a aussi été fait mention de la nécessité de créer des liens entre les Framafad, de mieux communiquer, de s'écouter, de se comprendre, dans un seul but : le maintien des liens familiaux.

La référente nationale chargée du maintien des liens familiaux et de la parentalité à la D.A.P. a insisté sur

l'importance de permettre aux personnes détenues de conserver les liens familiaux, pour une meilleure réinsertion, mais aussi de tout mettre en œuvre pour que les familles soient reçues dans de bonnes conditions. La D.A.P. travaille en lien avec le Ministère de la Santé, notamment par rapport aux femmes enceintes ou ayant leur bébé en détention.

Les projets sont le développement de la médiation familiale et celui de la médiation animale, mais aussi l'actualisation de la note sur les Unités de Vie Familiale (UVF), qui date de 2014 ; en vue de sa simplification.

Il a été aussi évoqué les problèmes que rencontrent les familles qui n'ont pas internet ou qui ne le maîtrisent pas, que ce soit pour les demandes de permis de visite, pour la prise de rendez-vous des parloirs ou pour le versement d'un pécule.

L'après-midi une table ronde sur la « Prévention du suicide » a été animée par la référente nationale du pôle santé de la DAP, par Jean-Luc DOUILLARD, psychologue et Thomas PANTALOUX psychiatre. C'est le Ministère de la Santé qui a la responsabilité de la santé des personnes incarcérées, y compris les addictions et la santé mentale.

Il est rappelé que la 1ère circulaire sur la prévention du suicide date de 1987. Le suicide résulte d'une souffrance qui n'est plus supportable, que l'on soit dedans ou dehors. Plusieurs outils existent pour sensibiliser le public, mais aussi les proches qui peuvent alerter le personnel pénitentiaire et/ou les bénévoles et salariées des Accueils Familles.

Dans le cadre de la prévention, dès l'arrivée au Quartier Arrivants, les personnes incarcérées reçoivent la visite du personnel pénitentiaire compétent, pour déterminer au vu d'une grille d'entretien, s'il existe un risque suicidaire. Si oui, des mesures de protection-surveillance adaptée sont prises avec un plan de protection individualisé (PPI).

Des co-détenus de soutien sont formés par la Croix-Rouge et l'Association de Prévention Suicide qui existe depuis 1988. Il existe aussi des cellules de protection d'urgence et la possibilité d'appeler certains numéros, tels que SOS Amitié.

Par ailleurs, le code pénitentiaire prévoit que les personnes placées en Quartier Isolement (QI) ou en Quartier Disciplinaire (QD) reçoivent régulièrement la visite d'un médecin qui peut décider de leur sortie de ces quartiers.

La formation Prévention Suicide s'adresse au personnel pénitentiaire, mais aussi aux bénévoles des Associations qui le souhaitent et plusieurs bénévoles de l'Association AIRE ont participé à cette formation.

S'il importe d'améliorer la prise en charge de la santé à l'intérieur de la prison, il est indispensable que les soins continuent à la sortie de la détention. Il en va de la réinsertion et non de la récidence !

E.P.

Le petit mot Gepsa



Notre petit jardin à l'accueil famille reprend des couleurs et de nouvelles plantes font leur apparition : menthe, oignon, échalotte, radis, tomates cerises... Sarah et Emilie ont installé des étiquettes avec le nom des plantes pour qu'il soit plus facile de les identifier.

